

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE POITIERS

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, | <input checked="" type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) |
| <input checked="" type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | |

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.agglo-poitiers.fr

Date de création : 1965

Nombre de communes : 12

Nombre d'habitants sur le territoire : 138 000

Taille des communes : de 91 395 habitants (Poitiers) à 688 habitants (Croutelle)

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure :

- 296 débordements de rivières depuis 1911
- 16 glissements de terrains
- 103 chutes de pierres (inférieur à 1dm³)
- 71 chutes de rochers (sup. à 1dm³ et inf. à 1m³)
- 12 éboulements (sup. à 1m³)
- 21 effondrements de cavités
- 10 coups de vents fort par an
- 350 incendies par an

Contexte / Compétence :

Suite à un éboulement de falaise sur la chaudière HP d'un pressing en mai 1999, le service « Réglementation et Gestion de l'Espace public » a proposé une démarche qui a été approuvée par les élus.

La communauté d'agglomération en décidant de travailler sur la problématique des risques majeurs a permis de mutualiser les moyens concernant :

- Les plans de sauvegarde intercommunaux et communaux
- La gestion de crise
- La politique de prévention
- L'alerte météo

A savoir :

La politique de prévention des risques de Poitiers a été présentée à une trentaine de collectivités locales, à l'Etat et au Conseil de l'Europe.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Le service Réglementation et Gestion de l'Espace public gère la problématique des risques majeurs en plus de la sécurité des manifestations et la prévention de l'incendie des les E.R.P. Il est composé de 3 techniciens, 5 administratifs et 1 chef de service. Il dispose d'un budget.

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

- Etudes

Information / sensibilisation / formation :

- Sensibilisation des maires et des DGS

- Organisation de réunions publiques

- Rédaction d'articles de presse

- Réalisation d'un DICRIM intercommunal

Le DICRIM peut être téléchargé à partir du site Internet de la CAP, dans la rubrique « Développement urbain » / Risques naturels et technologies.

Alerte :

Le service « Réglementation et Gestion de l'Espace public » assure une veille météorologique et réalise les alertes des mairies, des services et de la population.

Il dispose d'un site de météo France, d'un automate d'appel et d'une boîte vocale

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

C'est le service « Réglementation et Gestion de l'Espace public » qui réalise en collaboration avec les communes les PCS.

AUTRE(S) :

- Réduction du risque à la source (construction d'ouvrages)

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

La communauté d'agglomération a mis en place une organisation qui définit deux scénarios :

1°) la crise touche une seule commune. Le maire assure la direction et est renforcé par l'action des autres communes si nécessaire.

2°) la crise touche plusieurs communes (tempête). Chaque maire mobilise ses moyens, le président de l'E.P.C.I. avec le service organise la coordination et l'engagement des moyens.

Il existe une base de données qui recense les moyens disponibles.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Plan électrosecours

CONTACT

NOM et prénom : HERVIER Jean

Service/Direction de rattachement : Réglementation et gestion de l'espace public CA Sécurité

Fonction : Ingénieur sécurité

Coordonnées mail : jean.hervier@mairie-poitiers.fr

Coordonnées téléphoniques : 05 49 52 37 67

Date de recueil des informations : 02 2009